

Fondamentaux Droit du Travail

Lien : https://innov-maroc.com/formation/fondamentaux-droit-du-travail

DURÉE
3 jours (21h)

RÉFÉRENCE
DTA35

CATÉGORIE
Droit du Travail

INNOV MAROC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Maitriser les règles de base du droit du travail
- Prévenir les situations de contentieux
- Expliquer les règles du droit du travail aux managers et salariés
- Sécuriser ses pratiques tout au long de la vie du contrat
- Se repérer dans l'organisation de la représentation du personnel

POUR QUI ?

- DRH
- RRH
- Juristes en droit social
- Assistant(e) RH
- Gestionnaires paie
- Collaborateurs de cabinets d’expertise comptable

INNOV MAROC



Programme détaillé

1 / Identifier les sources actuelles du droit du travail et leur hiérarchie

- Articulation loi et les décrets
- Conventions et accords collectifs
- Jurisprudence
- Usages
- Règlement intérieur
- Contrats de travail
- Conséquences dans l'entreprise des évolutions législatives, conventionnelles et jurisprudentielles
- Enjeux liés à la négociation dans la branche, dans l'emploi ou dans la structure

2 / Sécuriser les étapes de la vie d’un contrat de travail

- Embauche et choix des contrats : CDI, CDD, intérim, temps partiel...
- Analyse des clauses utiles ou obligatoires : période d'essai, clauses de mobilité, non-concurrence...
- Evolution du contrat de travail

3 / Piloter la relation de travail

- Durée et aménagement du temps de travail : heures supplémentaires, conventions de forfait, temps partiel, repos obligatoires...
- Faire face à l’absentéisme : maladie, accidents, inaptitude physique...
- Faire face aux comportements fautifs : comment caractériser la faute et exercer le pouvoir disciplinaire ?

INNOV MAROC

- Respecter, mais cadrer les libertés individuelles ou collectives des personnes, notamment en matière de faits religieux syndicaux et politiques
- Faire face au droit à la déconnexion
- Mettre en pratique le droit au télétravail
- Appréhender le droit à la formation du salarié après la loi Avenir professionnel

4 / Gérer au mieux les ruptures du contrat de travail

- Démission, abandon de poste et prise d'acte de la rupture par le salarié : quelles différences ?
- Licenciement : appréciation des motifs et respect des procédures
- Rupture conventionnelle, transaction : procédure et délais à respecter
- Coût de la rupture : indemnités et transaction
- Maintien des droits acquis par le salarié
- Santé et prévoyance
- Du DIF en heures au CPF en euros

5 / Se repérer dans l'organisation de la représentation du personnel

- Conséquences des nouveaux critères de représentativité
- Distinguer le rôle des différentes instances
- Le CSE : fusion ou assemblage des DP, CE, CHSCT ?
- Les DS, les RS
- Rôle du représentant de la section syndicale
- Leurs moyens d'action
- Obligations de l'employeur en matière de réunion, information, BDES, consultation et négociation

6 / Appréhender les différentes sources de contentieux

- Contentieux prud'homal, contentieux pénal
- Relations avec l'inspection du travail

INNOV MAROC

Approche pédagogique

- Support Ecrit et Projection
- Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- Brainstorming et Jeux de Rôle
- Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

24 au 26 Fév. 2027	Présentiel - Casablanca
21 au 23 Avr. 2027	Présentiel - Casablanca
16 au 18 Juin 2027	Présentiel - Casablanca
18 au 20 Août 2027	Présentiel - Casablanca
20 au 22 Oct. 2027	Présentiel - Casablanca

Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

Téléphone : +212 522 247 210
Email : contact@innov-maroc.com
Web : https//www.innov-maroc.com

INNOV MAROC — Tous droits réservés